



INSTITUT DU SAHEL

Annonce

Les experts du CSP intègrent les enjeux des Limites Maximales de Résidus (LMR) à leurs travaux

Le Comité sahélien des pesticides (CSP) du Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) tiendra sa 18^{ème} session ordinaire du 25 au 29 juillet 2005 dans les locaux de l'Institut du Sahel (INSAH) à Bamako.

Au cours de cette session, les experts du CSP examineront une cinquantaine de dossiers soumis par l'industrie agrochimique pour la protection phytosanitaire.

Cette année, le CSP entamera une collaboration avec le Programme Initiative Pesticides (PIP) du Comité de Liaison Europe – Afrique - Caraïbes et Pacifique (COLEACP) dont l'objectif est d'appuyer les exportateurs de fruits et légumes de la sous-région à se conformer aux exigences des Réglementations de l'Union Européenne. A cet effet, des experts du PIP feront le déplacement de Bruxelles à Bamako pour traiter les thèmes suivants :

- Réglementations européennes en matière de LMR et de Tolérance Import (TI). Enjeux du respect de ces réglementations et importance des structures de réglementations dans les pays ACP
- Actions du PIP par rapport à ces réglementations : Itinéraires Techniques, Essais, Demande de révisions de LMR ou demande de TI, Homologations ACP
- Demandes d'homologation potentielles au niveau du CSP

Pour avoir de plus amples informations sur la 18^{ème} session du CSP, veuillez contacter :

**Secrétariat permanent du
Comité sahélien des pesticides (CSP)
Institut du Sahel
BP 1530 Bamako (Mali)
Téléphone: (223) 223 40 67
Télécopie : (223) 222 78 31 / 222 59 80
Adresse électronique : csp@agrosoc.insah.org**